

Partager son énergie

RCP, RCPv et communautés électriques

Avec la hausse des prix de l'énergie et l'urgence de la transition écologique, chacun cherche des solutions pour consommer mieux et dépenser moins. Depuis quelques années, la Suisse a introduit des modèles innovants pour valoriser l'électricité produite localement, en particulier grâce au solaire photovoltaïque. Le Regroupement pour la Consommation Propre (RCP), en place depuis 2018, et sa variante virtuelle (RCPv), lancée début 2025, ouvrent des perspectives intéressantes pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. Pourtant, ces dispositifs restent encore trop peu connus, alors qu'ils pourraient changer la donne.

Un principe simple et gagnant-gagnant

Plutôt que de réinjecter toute leur production solaire dans le réseau à un prix souvent modeste, des propriétaires d'installations peuvent partager directement leur électricité avec d'autres consommateurs. Les bénéficiaires profitent ainsi d'un tarif inférieur à celui du marché, tandis que les producteurs améliorent la rentabilité de leurs panneaux.

Ce modèle d'autoconsommation collective présente un autre avantage : consommer l'électricité à proximité du lieu de production réduit les pertes liées au transport et contribue activement à la baisse des émissions de CO₂. Produire et consommer local, c'est donc à la fois économique, écologique et logique.

RCP et RCPv : deux approches complémentaires

Le RCP classique fonctionne particulièrement bien dans les nouveaux quartiers, les immeubles ou les bâtiments communaux. Les câblages et infrastructures nécessaires sont intégrés dès la conception, ce qui permet de regrouper facilement tous les consommateurs derrière un même point de raccordement.

Le RCP virtuel (RCPv), autorisé en Suisse depuis 2025, étend encore les possibilités. Ici, plus besoin de gros travaux ou d'un compteur unique : des systèmes de comptage intelligent permettent de relier virtuellement plusieurs sites à distance. Cette formule est idéale pour les bâtiments existants, les villages, les zones industrielles ou les copropriétés déjà construites. Elle abaisse considérablement les barrières techniques et facilite la mise en place de regroupements plus larges.

Après 2026 : place aux Communautés Électriques Locales

Une nouvelle étape se profile dès 2026 avec les **Communautés Électriques Locales (CEL)**. Contrairement aux RCP ou RCPv, elles élargissent le champ d'action : un quartier entier, un village, voire plusieurs villages pourront mutualiser leur production et leur consommation d'électricité. Chaque membre conservera son contrat individuel avec le gestionnaire de réseau, mais bénéficiera de conditions avantageuses pour les échanges locaux.

Les CEL offrent ainsi une flexibilité inédite et la possibilité de développer de véritables projets collectifs d'envergure, où chacun devient acteur de la transition énergétique.



Plus d'infos :

www.optimumsolar.ch



Pourquoi si peu de projets aujourd'hui ?

Malgré leur potentiel, ces dispositifs restent rares dans la région. Plusieurs freins expliquent cette situation :

- un manque d'information auprès du grand public,
- la perception d'une complexité technique ou administrative,
- et le peu d'exemples locaux visibles pour inspirer confiance.

Pourtant, le cadre légal est clair (défini par l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité, OApEI) et des solutions de gestion fiables existent déjà.

Un potentiel multiple

Déployer davantage de RCP, RCPv et bientôt de CEL représente un triple bénéfice :

- économique, avec des factures d'électricité allégées et des installations photovoltaïques plus rentabilisées,
- écologique, grâce à une consommation locale qui réduit les pertes et les émissions de CO₂,
- social, car ces projets favorisent la solidarité énergétique et les liens entre voisins, habitants ou entreprises.

Vers une nouvelle culture de l'énergie

L'électricité n'est plus seulement une ressource que l'on consomme passivement : elle devient un levier de collaboration et d'innovation. Les regroupements et communautés électriques esquissent une nouvelle manière de vivre l'énergie, plus locale, plus durable et plus solidaire.

Et si demain, produire et partager votre électricité avec vos voisins devenait aussi naturel que d'échanger un service ou un coup de main ?

Florian Gridelli & Dany Contreras

Petit lexique de l'énergie locale

- **RCP (Regroupement pour la consommation propre)** : plusieurs consommateurs partagent l'électricité produite localement derrière un même compteur principal.
- **RCPv (Regroupement virtuel)** : la même logique, mais appliquée à plusieurs bâtiments reliés au même réseau de distribution grâce aux compteurs intelligents.
- **CEL (Communauté électrique locale)** : à partir de 2026, un marché local de l'électricité qui permet d'acheter et de vendre son courant vert via le réseau public.

L'énergie solaire partagée : un atout pour les habitants d'Alle et un projet innovant

La révision de la loi suisse sur l'électricité en janvier 2025 facilite la **création de communautés énergétiques locales**. À Alle, un regroupement virtuel de consommation propre (RCPv) fonctionne déjà rue du Jubilé, prouvant qu'un village peut mutualiser l'électricité solaire et réduire ses factures. L'objectif est clair : permettre à tous – propriétaires comme locataires – de bénéficier d'une énergie renouvelable produite à proximité.

Trois modèles pour partager l'énergie solaire

RCP : depuis 2018, plusieurs consommateurs reliés par un réseau privé peuvent consommer l'électricité de leurs panneaux solaires. L'énergie partagée est exonérée de taxe réseau, ce qui réduit la facture.

RCPv : depuis 2025, les compteurs intelligents permettent d'agréger virtuellement les consommations. Plus besoin de câbles privés, il suffit d'être sur la même ligne de raccordement. Ce modèle, testé à Alle, étend le partage à des maisons voisines ou à un quartier.

CEL : dès 2026, une communauté peut couvrir un quartier ou une commune entière via le réseau public. Les participants restent clients de leur fournisseur, mais profitent d'un rabais de 40 % sur la taxe réseau lorsqu'ils dépendent du même transformateur (20 % s'il en faut plusieurs) et d'un prix de l'électricité autoproduite fixé librement.

Des bénéfices concrets pour les habitants

Réduire la facture : l'électricité consommée localement évite les coûts de réseau. Dans un RCPv, le surplus d'une installation solaire est partagé entre voisins, à un prix fixé par la communauté, sans vivre sous le même toit, générant souvent des centaines de francs d'économies par foyer.

Accéder à l'énergie solaire sans investir : les locataires et les propriétaires sans toit



L'énergie solaire partagée constitue un atout durable pour les habitants d'Alle, tout en représentant un projet innovant et pour la Commune, favorisant la transition énergétique, la solidarité locale et le développement d'infrastructures modernes au service de la collectivité. Photo: pexels.com

adapté rejoignent la communauté sans installer de panneaux.

Se protéger des fluctuations : l'autoconsommation collective améliore l'indépendance et stabilise les dépenses énergétiques. Les installations collectives, plus grandes, sont rentabilisées sur le long terme.

Agir pour le climat : consommer l'énergie là où elle est produite réduit les pertes en ligne et remplace l'électricité fossile par des ressources renouvelables. Chaque kilowattheure local est un geste pour la planète.

Renforcer le lien social : les règles de fonctionnement, les tarifs et les investissements sont décidés ensemble. La solidarité est renforcée et chacun devient acteur de la transition énergétique.

Alle : un laboratoire d'innovation

Avec le RCPv de la rue du Jubilé, Alle démontre qu'un village peut piloter sa propre énergie. Les habitants de Alle

pourraient aller plus loin en créant une **Communauté électrique locale** couvrant le village. Cela consisterait à mutualiser la production solaire des bâtiments publics et privés, éventuellement avec des batteries et des pompes à chaleur pour mieux gérer les surplus. Cette organisation collective, appuyée sur les nouvelles dispositions légales, ferait d'Alle un modèle régional de durabilité et d'innovation.

Conclusion

Les RCP, RCPv et CEL offrent aux habitants d'Alle la possibilité de réduire leur facture, d'accéder à l'énergie solaire sans toit, de se prémunir contre les hausses du marché et de participer activement à la transition énergétique. L'initiative de la rue du Jubilé montre que la mutualisation de l'électricité solaire est non seulement possible mais bénéfique. En développant une Communauté électrique locale, Alle peut concilier innovation, économies et cohésion sociale pour un avenir énergétique durable. ■

Texte de Florian Gridelli

Administrateur RCPv Rue du Jubilé.